

Atouts développement durable de la filière bois construction française

Liste des indicateurs

Enjeu (Sous-critères, Modèle Association Française pour l'assurance qualité (AFAQ) 26000)	Indicateur	Origine	valeur	Sous-indicateurs / Unité	Commentaires
Matières premières - Gestion durable	Forêts dotées d'un document de gestion durable	IGD IGN, SNBC	7,9	surface totale des forêts françaises dotées d'un document de gestion durable (millions d'hectares en 2018)	Cet indicateur recense les surfaces forestières dotées d'un document de gestion approuvé
Matières premières - Gestion durable	Démarches volontaires de certification de la gestion durable	IGD IGN, SNBC	- 5,6 - 55	- millions d'hectares de surface forestière métropolitaine écocertifiée (PEFC, FSC) en 2018 - % de bois commercialisé issu de forêts écocertifiées	
Matières premières - Gestion durable	Pourcentage de produits certifiés par des labels référencés dans le guide (FSC, PEFC)	SNDI	%		
Matières premières - Gestion durable	Planifier et mettre en œuvre une gestion forestière durable et son amélioration continue	PEFC		Pour les propriétaires forestiers de plus de 10 hectares d'un seul tenant, disposer d'une garantie ou d'une présomption de garantie de gestion durable (Document d'aménagement, Plan simple de gestion, Règlement-type de gestion, etc...)	
Matières premières - Gestion durable	Planifier et mettre en œuvre une gestion forestière durable et son amélioration continue	PEFC		Réaliser les opérations de régénération, d'entretien et d'exploitation de manière à ne pas réduire la capacité productive de la forêt	
Matières premières - Gestion durable	Planifier et mettre en œuvre une gestion forestière durable et son amélioration continue	PEFC		Limiter les niveaux et les rythmes d'exploitation des produits ligneux et non ligneux pour assurer leur durabilité, en tenant compte de la sensibilité des sols aux perturbations physiques (tassement, érosion) et chimiques (exportations minérales et organiques)	
Matières premières - Gestion durable	Planifier et mettre en œuvre une gestion forestière durable et son amélioration continue	PEFC		Ne pas faire de coupe rase sans reconstitution d'un peuplement d'avenir dans les 5 ans; la coupe rase n'est pas une remise en cause de la gestion durable	
Matières premières - Gestion durable	Adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau	PEFC		Proscrire l'utilisation de tout produit phytopharmaceutique (herbicides, insecticides,...) : - à moins de 6 mètres des cours d'eau et plans d'eau permanents ; - dans le périmètre immédiat et rapproché d'un captage d'eau potable ; - ou lorsqu'il est susceptible de porter atteinte à un habitat remarquable identifié.	
Matières premières - Gestion durable	Les bénéfices liés aux impacts sociaux et environnementaux positifs des activités de gestion sont identifiés	FSC			Cet indicateur vise à orienter l'Organisation vers une réflexion lui permettant de mettre en perspective tous les types de bénéfices qu'elle peut tirer de la gestion avec les coûts qu'elle consent pour sa mise en œuvre
Matières premières - Gestion durable	Le risque d'impacts des choix sylvicoles et des activités de gestion sur les valeurs environnementales est évalué avant le commencement des opérations	FSC			
Matières premières - Gestion durable	Le document de gestion à l'échelle de l'Unité de Gestion est mis en œuvre et inclus les éléments suivants :	FSC		- Politiques et objectifs de gestion comme le précise le critère 7.1 - Renseignements administratifs - Descriptif du parcellaire forestier et cadastral - Enjeux environnementaux comme le précisent les Principes 6 et 9 - Enjeux sociaux comme le précisent les Principes 2, 4, 5 et 9 - ...	
Matières premières - Gestion durable	Le document de gestion doit comporter des cibles vérifiables. Ces cibles vérifiables, ainsi que la fréquence et l'échelle à laquelle elles sont évaluées, sont établies en fonction des enjeux identifiés, et de l'analyse de risque du 6.2.	FSC		- La productivité du site, le rendement pour tous les produits récoltés ; - Les taux de croissance, la régénération et l'état sanitaire des peuplements ; - la composition de la faune et de la flore et les modifications observées dans ce domaine ; - La quantité et la qualité de l'eau ; - Les populations de faune, la biodiversité et le statut des Hautes Valeurs de Conservation; - ...	
Matières premières - Gestion durable	Une cartographie des zones à Hautes Valeurs de Conservation est réalisée, dans la limite des informations disponibles	FSC			Le concept de Haute Valeur de Conservation (HVC) se définit comme "une valeur biologique, écologique, sociale ou culturelle d'importance capitale ou critique, reconnue comme unique ou remarquable par rapport à d'autres exemples dans la même région"
Matières premières - Gestion durable	Avant le début des opérations de gestion forestière, des stratégies et des actions de gestion sont définies et mises en œuvre pour garantir le maintien et/ou l'amélioration de l'état des Hautes Valeurs de Conservation identifiées	FSC			
Matières premières - Gestion durable	Un programme de suivi périodique évalue : - la mise en œuvre des stratégies ; - le statut des Hautes Valeurs de Conservation; - l'efficacité des stratégies et des actions de gestion pour garantir le maintien et / ou l'amélioration de l'état des Hautes Valeurs de Conservation.	FSC			
Matières premières - Gestion durable	Promouvoir les pratiques sylvicoles qui augmentent la résilience, diminuent les risques et limitent l'impact des crises	Feuille de route Adaptation des forêts au changement climatique		Intégrer les critères de diversification, de préservation du capital sol ou d'autres critères de préservation de services écosystémiques (dont eau et biodiversité) dans les documents encadrant la gestion forestière dans les forêts publiques et privées, et dans les certifications de gestion durable mises en place par PEFC et FSC.	
Matières premières - Gestion durable	Part de bois certifiés PEFC ou FSC	France Bois Traçabilité (France Bois 2024)	100%		Cet indicateur ainsi que sa valeur est propre à l'initiative France Bois Traçabilité
Matières premières - Gestion durable	Une brève analyse des enjeux environnementaux, énumérant notamment les principales réglementations à enjeux environnementaux susceptibles d'influer sur la gestion de la propriété, et la façon dont le propriétaire adapte éventuellement sa sylviculture à ces enjeux	PSG			
Matières premières - Gestion durable	Prise en compte du changement d'utilisation des sols	RED II			
Matières premières - Gestion durable	Approvisionnement en matières premières	Label LEED (Nouvelles Constructions)		Utiliser des produits qui répondent à au moins un des critères d'extraction responsable pour au moins 25%, en coût, de la valeur totale des produits de construction installés de façon permanente dans le projet. Les produits en bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council ou un équivalent approuvé par l'USGBC.	Permet de encourager l'utilisation de produits dont les informations sur le cycle de vie sont disponibles et ayant des impacts environnementaux, économiques et sociaux réduits.
Matières premières - Gestion durable	Produits à privilégier d'un point de vue environnemental	Label LEED (Logements)	Au moins 25%	Le produit contient au moins 25 % de matériaux récupérés, y compris des matériaux récupérés, remis à neuf ou réutilisés.	Les sous-produits du bois peuvent être considérés comme des matériaux récupérés. Il s'agit notamment d'articles provenant de fabricants secondaires ; d'arbres abattus, malades ou morts provenant de zones urbaines ou suburbaines ; d'arbres de vergers improductifs et coupés pour être remplacés ; et de bois récupéré dans des décharges.
Matières premières - Gestion durable	Produits à privilégier d'un point de vue environnemental	Label LEED (Logements)		Les produits en bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC) ou un équivalent approuvé par l'USGBC.	
Matières premières - Gestion durable	Approvisionnement responsable en produits de construction	Label BREEAM (Nouvelles Constructions)		Tous les bois et produits à base de bois utilisés dans le projet sont des bois récoltés et commercialisés légalement (certifications FSC/PEFC ou une lettre d'intention confirmant que tout le bois et les produits à base de bois seront achetés conformément aux exigences BREEAM)	
Matières premières - Gestion durable	Approvisionnement responsable en produits de construction	Label NF HQE HABITAT		Les produits de construction neufs à base de bois sont issus de forêts éco-certifiées (par ex. PEFC ou FSC)	
Matières premières - Traçabilité	Démarche de traçabilité initiée par le prestataire (questionnaire transmis aux fournisseurs, utilisation d'outil de suivi divers, etc.)	SNDI		Fiches techniques précises indiquant l'essence de bois (nom scientifique et commun) et la zone d'exploitation. Document spécifiant le respect de la convention de Washington et du règlement bois de l'Union européenne (RBUE). Présentation d'une licence FLEGT pour les bois ou produits dérivés importés d'Indonésie.	
Matières premières - Traçabilité	Garanties sur l'origine forestière	Bois de France		L'entreprise achetant des bois provenant directement d'une forêt doit s'assurer de : - La certification PEFC ou FSC de cette forêt ; - Ou alors, la mise en œuvre des exigences du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE).	
Matières premières - Traçabilité	Contrôle de la chaîne d'approvisionnement	FLEGT			Il s'agit de garantir la traçabilité du bois légal, depuis le point de récolte jusqu'au lieu d'exportation

Matières premières - Traçabilité	Assurer une traçabilité conforme	RBUE		Informations à recenser : - nom commercial, nom commun de l'essence forestière exploitée, pays, région, et référence de concession dans lequel le bois a été récolté - quantité - nom et adresse du fournisseur - nom et adresse du commerçant auquel le bois a été livré - ...	
Matières premières - Traçabilité	Evaluation du risque d'illégalité	RBUE		- les documents attestant de la légalité de l'exploitation sont-ils présents ? - le bois bénéficie-t-il d'une certification privée reconnue ? - ...	
Matières premières - Traçabilité	Part de bois français (via le label BOIS DE FRANCE)	France Bois Traçabilité (France Bois 2024)	50%		Cet indicateur ainsi que sa valeur est propre à l'initiative France Bois Traçabilité
Matières premières - Traçabilité	Origine de la matière biosourcée	Label Produit Biosourcé "Filière Française" (Karibati)	80%	Part minimale des matières premières biosourcées d'origine française	
Matières premières - Traçabilité	Origine de la matière biosourcée	Label Produit Biosourcé "Filière locale" (Karibati)	80%	Part minimale des matières premières biosourcées d'origine locale, c'est-à-dire produites ou transformées dans un rayon de 350 km	
Matières premières - Traçabilité	Origine du bois	Label LEED (Logements)		Tout le bois utilisé dans le bâtiment doit être non tropical, réutilisé ou régénéré, ou certifié par le Forest Stewardship Council, ou un équivalent approuvé par l'USGBC.	
Matières premières	Essence des bois	ART FNCOFOR			
Matières premières	Surface des forêts	IGD IGN, SNBC	16,8 millions d'hectares (2017)		+ 3 millions ha en 35 ans
Matières premières	Volume bois sur pied	IGD IGN	2,7 milliards m3 de bois (2017)		60% d'augmentation en 35 ans L'évolution positive de ces 2 indicateurs dans le temps est une preuve de la renouvelabilité et de la durabilité quantitative de la ressource nationale
Matières premières	Production et prélèvements de bois	IGD IGN	- 90,8 - 60 %	- millions m3 de bois (production biologique nette) (2017) - taux de prélèvement de la production biologique nette	Avec un taux de prélèvement de 60%, cet indicateur démontre la durabilité quantitative de la ressource (prélèvement < accroissement) ainsi que le différentiel entre la récolte et le stockage de C
Matières premières	Teneur en matière biosourcée	Label Produit Biosourcé % (Karibati)		Teneur minimale massique de matière première biosourcée contenue dans le produit concerné. Ex : - Charpentes : 60% - Bardages : 60% - Isolants thermiques et acoustiques en vrac : 70% Une version "Plus" du label existe pour les produits dont la teneur en biosourcé est égale ou supérieure à 80%	
Matières premières	Taux minimal en matériaux biosourcés	Label bâtiment biosourcé	Maison individuelle : - 42 kg/m² - 63 kg/m² - 84 kg/m² Industrie, logistique : - 9 kg/m² - 12 kg/m² - 18 kg/m² Bâtiment tertiaire : - 18 kg/m² - 24 kg/m² - 36 kg/m²	Quantité de matériaux biosourcés incorporés par surface de plancher. 3 niveaux	Le label « bâtiment biosourcé » est délivré uniquement à un bâtiment ayant fait l'objet d'une certification qui porte sur la qualité globale du bâtiment, en particulier sur sa performance énergétique et sur l'aptitude à l'usage des produits qui le composent.
Matières premières	Présence de déclarations environnementales de produits	Label LEED (Nouvelles Constructions)	au moins 20 produits	Le projet doit utiliser au moins 20 produits différents installés de façon permanente et fournis par au moins cinq fabricants différents qui répondent à l'un des critères d'information ci-dessous : - Produits qui ont fait l'objet d'une ACV conforme à ISO 14044 et consultable par le public (valeur %). - FDES génériques conformes aux ISO 14025, 14040, 14044 et EN 15804 ou ISO 21930 et accompagnées de la vérification par une tierce partie (valeur %). - FDES spécifiques aux produits conformes aux ISO 14025, 14040, 14044 et EN 15804 ou ISO 21930 et accompagnées de la vérification par une tierce partie (valeur 1).	Permet de d'encourager l'utilisation de produits dont les informations sur le cycle de vie sont disponibles et ayant des impacts environnementaux, économiques et sociaux réduits.
Matières premières	Présence de déclarations environnementales de produits	Label BREEAM (Nouvelles Constructions)	Au moins 5 produits	Au moins 5 produits spécifiés au stade de la conception et installés au stade de la post-construction sont couverts par une déclaration environnementale vérifiée.	
Biodiversité	Richesse locale en essences forestières	IGD IGN	5 essences d'arbre différentes dans les peuplements par placette d'observation (2 000m²) (2013-2017)		Cet indicateur renseigne directement sur l'une des composantes de la diversité des forêts, celle des essences d'arbre
Biodiversité	Caractère naturel des forêts	IGD IGN	87 % de surface forestière à caractère semi-naturel (2013-2017)		Cet indicateur a pour objet de préciser le caractère de naturalité des forêts métropolitaines. On entend par semi-naturel, des forêts ne présentant pas un caractère de plantation, et, selon la FAO, naturellement régénérées et constituées d'essences autochtones, sans trace visible d'interventions humaines et dont les cycles écologiques ne sont pas perturbés par l'Homme
Biodiversité	Diversité génétique des arbres - surface dédiée à la conservation des ressources génétiques forestières - peuplements sélectionnés pour la récolte de semences - vergers à graines	IGD IGN	- 20 000 - 62 550 - 60	Données 2019 - ha - ha - vergers	Cet indicateur renseigne directement sur l'une des composantes de la diversité des forêts
Biodiversité	Forêts protégées pour la biodiversité	IGD IGN	20,5 % de surface forestière métropolitaine concernée par un classement en aire protégée (Natura 2000, zone de cœur des parcs nationaux, etc...)		On entend par aire protégée, un espace destiné à assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés. Cet indicateur présente les surfaces forestières concernées par une aire protégée en faveur de la biodiversité
Biodiversité	Planifier et mettre en œuvre une gestion forestière durable et son amélioration continue	PEFC		Favoriser la diversité des essences et/ou des variétés, y compris la diversité génétique, des structures de peuplement (régulières, irrégulières,...) et des traitements (futaies irrégulières, futaies par parquets, futaies régulières, taillis sous futaie, taillis simple, non intervention volontaire,...)	
Biodiversité	Adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau	PEFC		Prendre en compte, respecter, favoriser tout élément de biodiversité remarquable, connu et identifié (faune, flore, leurs habitats et milieux associés), notamment les zones/milieux humides	
Biodiversité	Adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau	PEFC		Proscrire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur les grumes en forêt, sauf en cas de nécessité avérée lorsque la préservation et la conservation des grumes et/ou du peuplement sont menacés et qu'il n'existe pas d'alternative efficace à un coût raisonnable	
Biodiversité	L'Organisation doit établir un réseau d'aires de conservation couvrant un minimum de 10% de surface à l'échelle soit de l'Unité de Gestion soit de l'ensemble du groupe d'Unités de Gestion	FSC	10%	Part de la surface à l'échelle soit de l'Unité de Gestion soit de l'ensemble du groupe d'Unités de Gestion	
Biodiversité	Les surfaces désignées comme îlots de sénescence et de vieillissement totaliseront au minimum 3% de la surface totale, dont au minimum 1% d'îlots de sénescence	FSC	3%	Part de la surface totale (pour les Unités de Gestion > 500 ha (ou groupe d'Unités de Gestion > 500 ha))	
Energies et Ges	Contribution de la forêt à l'atténuation de l'effet de serre (bilan carbone)	IGD IGN, SNBC	117 millions de tonnes de CO2/an (2015)		Cet indicateur présente donc les stocks de carbone présent en forêt et dans le matériau bois, l'accroissement de ces stocks (effet "puits de carbone") et l'effet de substitution lié aux émissions de carbone fossile évitées par l'utilisation des produits en bois
Energies et Ges	Energie bois	IGD IGN	- 42 % - 4,3 %	- part du bois dans les énergies renouvelables en France (2018) - part du bois dans la consommation nationale d'énergie (2018)	Cet indicateur permet d'avoir une idée du développement de la filière bois-énergie qui représente un enjeu majeur parmi les énergies renouvelables et qui fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre sous l'égide notamment du pacte vert pour l'Europe de l'Union européenne (au moins 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie de l'UE à l'horizon 2030) et de la stratégie nationale « bas carbone » française.
Energies et Ges	Potentiel de réchauffement global - total (PRG-total)	FDES			kg de CO2 équiv.
Energies et Ges	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	FDES			kg de CFC 11 équiv.
Energies et Ges	Interdiction d'utilisation de biomasse provenant de terres de grande valeur en termes de biodiversité ou présentant un important stock de carbone	RED II			

Energies et Ges	Le pays de provenance de la biomasse doit avoir des lois assurant la gestion durable des forêts ou la biomasse doit être issue de la gestion durable	RED II			
Energies et Ges	Le pays d'où est issue la biomasse doit : - avoir ratifié l'accord de Paris - présenter une contribution qui couvre les émissions et les absorptions de CO2 de l'agriculture, de la sylviculture et de l'utilisation des sols, et qui garantit que les modifications apportées au stock de carbone associé à la récolte de la biomasse sont prises en compte aux fins de l'engagement du pays de réduire ou de limiter les émissions de gaz à effet de serre - disposer d'une législation au niveau national ou international, applicable à la zone d'exploitation, en vue de conserver et renforcer les stocks et les puits de carbone, et attestant que les émissions du secteur « utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie » ne dépassent pas les absorptions	RED II			
Energies et Ges	Bilans gaz à effet de serre fossile	RED II			
Emissions effluents et déchets	Recyclage et récupération - connexes de scierie - papiers et cartons recyclés	IGD IGN	- 34 - 21 - 69	- % destiné à la trituration - % destiné à la production d'énergie - % d'utilisation de matière recyclée	La proportion de connexes commercialisée pour la production d'énergie a plus que doublé en 10 ans. L'utilisation de papiers et cartons recyclés comme matière première représentaient environ la moitié des approvisionnements au milieu des années 90, contre plus des deux tiers en 2018 Cet indicateur montre la capacité du secteur à s'inscrire dans une économie circulaire qui améliore le cycle de vie des produits de leur origine à leur fin de vie.
Emissions effluents et déchets	Volume de déchets bois soustraits à l'enfouissement, au brûlage à l'air libre, à l'exportation pour une valorisation matière ou énergie via le plan déchets bois du Comité Stratégique de la Filière Bois	SNBC	/	/	en cours d'élaboration
Emissions effluents et déchets	Gestion des déchets de construction et de démolition	Label LEED (Nouvelles Constructions)	- option 1 : 50% ou 75% - option 2 : moins de 12.2 kg par m²	Option 1 : détourner 50 ou 75% des matériaux de la mise en décharge ou de l'incinération Option 2 : réduire la quantité totale de déchets. Cette quantité ne doit pas dépasser 12.2 kg par m² de surface du sol	Constata la réduction des déchets de construction et de démolition mis en décharge ou incinérés. Les déchets de bois transformés en combustible (biocarburant) sont inclus dans le calcul.
Emissions effluents et déchets	Gestion des déchets de construction et de démolition	Label BREEAM (Nouvelles Constructions)	50% ou 60%	Détourner au moins 50% (construction) ou 60% (démolition) de la mise en décharge	
Emissions effluents et déchets	Matériaux recyclés	Label NF HQE HABITAT		Les produits de construction neufs utilisés intègrent un minimum de matières recyclées : - Au moins 2 familles de produit de construction contenant au minimum 15% de matières recyclées sont utilisées. - Au moins 3 familles de produit de construction contenant au minimum 30% de matières recyclées sont utilisées	
Emissions effluents et déchets	Valorisation des déchets de chantier	Label NF HQE HABITAT	40% ou 70%	Au moins 40% ou 70% des déchets de chantier sont valorisés sous forme de matière	
Emissions effluents et déchets	Contribution des produits de construction à la qualité de l'air intérieur	Label NF HQE HABITAT		Les bois traités sont certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+ (ou équivalent)	
Emploi	Emploi et valeur ajoutée de la filière	VEM, IGD IGN, SNBC	- 393 892 - 25,1 - 1,1%	- nombre d'emplois (2020) - valeur ajoutée (Mds €) (2020) - valeur ajoutée (en % du PIB) (2020)	Ces indicateurs permettent d'apprécier directement le poids économique de la filière forêt-bois au sein de l'ensemble de la richesse créée ainsi qu'une indication sur le rôle de la filière dans l'emploi national
Santé & sécurité	Santé et sécurité au travail dans le secteur forêt-bois	IGD IGN	- 48 - 30	- taux d'accidents du travail des salariés, en nombre d'accident par millions d'heures travaillées, pour le secteur forestier (2017) - taux d'accidents du travail des salariés, en nombre d'accident par millions d'heures travaillées, pour le secteur des industries du bois (2017)	Avec une baisse des accidents du travail, respectivement, de 33% pour le secteur forestier et de 26% dans le secteur des industries du bois, Cet indicateur montre les progrès réalisés en la matière
Santé & sécurité	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	FDES		Incidence de maladies	
Santé & sécurité	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	FDES		CTUh	
Formation & éducation	Sensibilisation du personnel de son organisme et si cela est possible de son prestataire aux enjeux de déforestation importée (par exemple : atelier dédié)	SNDI			
Droits de l'homme et société civile	Accès du public aux forêts	IGD IGN, SNBC	- 0,26 - 51	- hectare de forêt par habitant - % des français qui vont en forêt au moins une fois par mois	Cet indicateur permet donc principalement d'évaluer la surface de forêt disponible par habitant
Droits de l'homme et société civile	Forêts à valeur culturelle ou spirituelle	IGD IGN	- 24,4 - 11,6	- % de surface de forêt couverte par un parc naturel régional - % de surface de forêt couverte par une réserve de biosphère	Cet indicateur a pour but de comptabiliser les espaces ayant un caractère culturel reconnu, par le biais d'un classement ou d'une labellisation nationale ou internationale, et si possible de donner la surface de forêt présente dans ces espaces
Droits de l'homme et société civile	Adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau	PEFC		Préserver et respecter les éléments du patrimoine historique, culturel, architectural et paysager connus ou signalés, par le donneur d'ordre et/ou le propriétaire forestier	
Droits de l'homme et société civile	Adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau	PEFC		Tenir compte de la valeur paysagère des forêts en conservant, par exemple, des structures forestières variées et en encourageant l'existence d'arbres attractifs, de bouquets et autres caractéristiques telles que couleurs, fleurs et fruits	
Droits de l'homme et société civile	Une brève analyse des enjeux sociaux des bois et forêts précisant notamment si la forêt fait l'objet d'une fréquentation et s'il existe une convention d'ouverture au public et la façon dont le propriétaire adapte éventuellement sa sylviculture à ces enjeux	PSG			
Performance éco et présence sur le marché	Localisation des parties prenantes	ART FNCOFOR		nombre d'emplois	Cet indicateur permet d'apprécier directement le poids économique de la filière forêt-bois localement
Performance éco et présence sur le marché	Origine des bois	ART FNCOFOR			
Performance éco et présence sur le marché	Identification d'un bois issu de forêts françaises	Bois de France		Pour chaque achat, l'entreprise doit identifier, sur le document associé (facture, contrat d'achat...), le lieu de récolte du bois et vérifier que celui-ci est sur le territoire français.	
Performance éco et présence sur le marché	Identification d'un fournisseur BOIS DE FRANCE	Bois de France		L'entreprise doit vérifier la validité de l'engagement BOIS DE FRANCE de chaque fournisseur pour s'assurer de leur capacité à lui vendre de la matière BOIS DE FRANCE.	
Performance éco et présence sur le marché	Identification d'une matière BOIS DE FRANCE	Bois de France		Pour chaque achat, l'entreprise doit identifier, sur le document associé (facture, contrat d'achat...), la mention de la matière BOIS DE FRANCE.	
Performance éco et présence sur le marché	Volume et valeur des bois récoltés	IGD IGN, SNBC	- 56 - 2,8	- millions m3 de bois récoltés par an (2018) - milliards € de valeur totale (2018)	Cet indicateur donne la valeur économique de la récolte de bois avant transformation et par conséquent son niveau de contribution au PIB français
Performance éco et présence sur le marché	Formation de la valeur ajoutée du secteur forêt-bois-papier-ameublement	IGD IGN	- 13 - 0,58 %	- milliards € de valeur ajoutée (2017) - contribution au PIB (2017)	Cet indicateur permet d'apprécier directement le poids économique de la filière forêt-bois au sein de l'ensemble de la richesse créée. Le champ ici ciblé, contrairement à la VEM, s'entend hors transport et commerce de bois et de produits en bois, ainsi que hors secteur de la construction
Performance éco et présence sur le marché	Les coûts liés à la prévention, l'atténuation ou la compensation des impacts sociaux et environnementaux négatifs des activités de gestion sont identifiés	FSC			Cet indicateur vise à orienter l'Organisation vers une réflexion lui permettant de mettre en perspective tous les types de bénéfices qu'elle peut tirer de la gestion avec les coûts qu'elle consent pour sa mise en oeuvre
Performance éco et présence sur le marché	A coût et qualité équivalents, les produits et services locaux, ainsi que les filières de valorisation locales sont privilégiés	FSC			Cet indicateur démontre de la prise en compte du secteur économique local
Performance éco et présence sur le marché	Mobiliser les outils financiers permettant aux propriétaires d'investir pour adapter leurs forêts	Feuille de route Adaptation des forêts au changement climatique		Former les acteurs et notamment les nouvelles générations de forestiers (professionnels du secteur public et du secteur privé, associations, étudiants, etc.) aux problématiques scientifiques, pédagogiques et civiques liées au changement climatique, dont celle de l'adaptation, en renforçant leur prise en compte dans les programmes de formations initiale et continue à tous les niveaux de diplôme.	
Performance éco et présence sur le marché	Une brève analyse des enjeux économiques, portant notamment sur la qualité des bois présents dans la forêt, les autres ressources économiques de la forêt et la caractérisation de l'accessibilité et la façon dont le propriétaire adapte éventuellement la sylviculture à ces enjeux	PSG			
Performance éco et présence sur le marché	Programme déterminant la nature, l'assiette, la périodicité des coupes à exploiter dans les bois et forêts	PSG			

Performance éco et présence sur le marché	Programme fixant la nature, l'assiette, l'importance et l'époque de réalisation, le cas échéant, des travaux d'amélioration sylvicole	PSG		
Qualité et satisfaction des consommateurs	Part du bois français utilisé dans la production des biens de consommation finale	VEM	- 61% - 26% - 86%	Part du bois français dans la consommation de (2017) : - Bois d'œuvre - Bois d'industrie - Bois énergie

Guide d'évaluation AFAQ 26000, Développement durable - Responsabilité sociétale

Source <http://www.ecosystemis.com/wp-content/uploads/2015/04/GuideEvaluationAFAQ26000-pour-les-Evalu%C3%A9s.pdf>
<https://www.cairn.info/revue-vie-et-sciences-de-l-entreprise-2013-3-page-33.html>

Critères	Sous-critères, AFAQ 26000	Sous-critères, AFAQ 26000 adaptés à la filière forêt bois
Environnemental	Matières premières	Matières premières - Gestion durable Matières premières - Traçabilité Matières premières
Environnemental	Utilisation de l'eau	Utilisation de l'eau
Environnemental	Biodiversité	Biodiversité
Environnemental	Energies et Ges	Energies et Ges
Environnemental	Emissions effluents et déchets	Emissions effluents et déchets
Environnemental	Satisfaction des parties prenantes	Satisfaction des parties prenantes
Social	Emploi	Emploi
Social	Santé & sécurité	Santé & sécurité
Social	Formation & éducation	Formation & éducation
Social	Diversité, équité et égalité des chances	Diversité, équité et égalité des chances
Social	Droits de l'homme et société civile	Droits de l'homme et société civile
Social	Satisfaction des parties prenantes	Satisfaction des parties prenantes
Economique	Performance éco et présence sur le marché	Performance éco et présence sur le marché
Economique	Intéressement & participation	Intéressement & participation
Economique	Politique salariale	Politique salariale
Economique	Investissements responsabilité sociétale	Investissements responsabilité sociétale
Economique	Qualité et satisfaction des consommateurs	Qualité et satisfaction des consommateurs
Economique	Satisfaction des parties prenantes	Satisfaction des parties prenantes